

Fiche de produit

Règlement délégué (UE) n° 626/2011

| | |
|---|---|
| Nom du fournisseur ou marque commerciale | Optimea |
| Référence du modèle | OPC-A01-050 |
| Référence(s) du modèle intérieur | OPC-A01-050 |
| Référence du modèle extérieur | |
| Niveaux de puissance acoustique intérieurs (mode «refroidissement») | 65dB |
| Niveaux de puissance acoustique extérieurs (mode «refroidissement») | - dB |
| Dénomination de l'agent réfrigérant | R290 |
| PRP de l'agent réfrigérant | 3 |
| <p>Les fuites de réfrigérants accentuent le changement climatique. En cas de fuite, l'impact sur le réchauffement de la planète sera d'autant plus limité que le potentiel de réchauffement planétaire (PRP) du réfrigérant est faible. Cet appareil utilise un réfrigérant dont le PRP est égal à 3. En d'autres termes, si 1 kg de ce réfrigérant est relâché dans l'atmosphère, son impact sur le réchauffement de la planète sera 3 fois supérieur à celui d'1 kg de CO₂, sur une période de 100 ans. Ne tentez jamais d'intervenir dans le circuit frigorifique et de démonter les pièces vous-même et adressez-vous systématiquement à un professionnel.</p> | |
| Mode «refroidissement» | |
| Coefficient d'efficacité énergétique (EER) | 2,6 |
| Classe d'efficacité énergétique | A |
| Consommation horaire d'électricité | Consommation d'énergie de 0.6 kWh pour 60 minutes, déterminée sur la base des résultats obtenus dans des conditions d'essai normalisées. La consommation d'énergie réelle dépend des conditions d'utilisation et de l'emplacement de l'appareil. |
| Puissance frigorifique | 1.4 kW |